

«François Zocchetto et Yves Détraigne - Reconnaissance du vote blanc : « Une avancée dans la transparence de la vie politique »»

28/02/2013

François Zocchetto et Yves Détraigne - Reconnaissance du vote blanc : « Une avancée dans la transparence de la vie politique »

Les sénateurs UDI-UC se félicitent de l'adoption, ce jour au Sénat, d'une proposition de loi centriste visant à reconnaître le vote blanc. Ce texte, initiative du député UDI François Sauvadet, a déjà été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 22 novembre dernier.

Pour François Zocchetto, président du groupe UDI-UC et rapporteur du texte, reconnaître le vote blanc, **« C'est entendre la voix et rendre justice aux électeurs qui font l'effort de se déplacer au bureau de vote, même s'ils préfèrent, pour des motivations qui leur sont propres, ne pas choisir parmi l'offre politique qui leur est proposée. »**

Le chef de file des sénateurs centristes, qui rappelle que cette proposition répond à une revendication très ancienne affirme : **« Nous ne pouvons qu'encourager les mesures qui vont dans le sens de plus de transparence de la vie politique et qui sont de nature à renforcer la participation des citoyens lors des élections. »**

Yves Détraigne, sénateur UDI-UC de la Marne et orateur pour le groupe, précise qu'il est très favorable à cette proposition : **« Loin d'être un gadget, cette mesure permettrait d'élargir la possibilité offerte aux citoyens de s'exprimer par les urnes, y compris lorsque les candidatures ou la seule alternative binaire qui leur sont proposées ne répondent pas à leur attente. J'espère que cette reconnaissance contribuera à faire revenir une partie des électeurs dans les isolements. »**

A une époque où l'on s'inquiète du désintérêt croissant des Français pour la chose publique, matérialisé par l'augmentation du taux d'abstentions, François Zocchetto et Yves Détraigne considèrent que cette reconnaissance constitue **« une avancée dans la transparence de la vie démocratique qui répond aux attentes de nombreux Français. »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)